



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2010

PROCÈS-VERBAL

Nombre de membres composant le Conseil municipal : 39

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de conseillers présents ou représentés :

Début de séance : 32 à 20h20

Fin de séance : 32 à 0h08

L'an deux mille dix, le 15 février, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, à l'hôtel de ville, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le 9 février 2010 par Madame Jacqueline ROUILLON, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Étaient présents :

Mme Jacqueline ROUILLON, M. Paul PLANQUE, Mmes Morgane GARNIER, Nicole AMEDRO, Nadia SOLTANI, Hayat DHALFA, MM. Rémi FARGEAS, Yassir FICHTALI, Karim BOUAMRANE (jusqu'à la délibération n° DL/10/10 incluse), Mmes Sophie JACQUOT-GAUTUN, adjoints au maire, Mmes Brigitte MARIGAULT, conseillère municipale, Monique TESSEYRE, conseillère municipale déléguée, Élisabeth AUERBACHER, M. Nour-Eddine SENHADJI, conseillers municipaux, Mme Françoise ARNAUD, MM. Roger GUERIN, conseillers municipaux délégués, Gilbert HAUSTANT, conseiller municipal, Jean-Claude LE NY, Mme Dominique GARCIA-DUROCHER, MM. Mustapha KRIMAT, Paul MACEDO, Mme Gnamé BAGAYOKO, MM. Henri LELORRAIN (à partir de l'adoption du procès-verbal, et jusqu'à la délibération n° DL/10/15 incluse), Hakim HALLOUCH (jusqu'à la délibération n° DL/10/15 incluse), conseillers municipaux délégués, Albert KALAYDJIAN, Mme Tiziana ZUMBOVITAL, M. Mamadou KEITA, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Abdelhak KACHOURI à M. Jean-Claude LE NY, M. Karim BOUAMRANE à M. Yassir FICHTALI (à partir de la délibération n° DL/10/11), M. François GIUNTA à Mme Nicole AMEDRO, M. Bruce CLARKE à Mme Hayat DHALFA, Henri LELORRAIN à M. Yassir FICHTALI (jusqu'à la désignation du secrétaire de séance), Mme Ndeye Fatou KEBE à M. Paul PLANQUE, Mme Estelle VILLARD à Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN, Mme Élise BOSCHEREL à Mme Morgane GARNIER, M. Hakim HALLOUCH à Mme Nadia SOLTANI (à partir de la délibération n° DL/10/16).

Absente excusée :

Mme Brigitte ZUCCHIATTI.

Absents :

MM. Henri LELORRAIN (à partir de la délibération n° DL/10/16), William DELANNOY, Cyrille PLOMB, Lias KEMACHE, Mmes Marina VENTURINI, Wahiba ZEDOUTI.

Gilbert HAUSTANT est désigné secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

La séance est ouverte ce lundi 15 février 2010, à 20h20, sous la présidence de son maire en exercice, Mme Jacqueline ROUILLON, qui procède l'appel nominal des membres présents.

Il est procédé ensuite à la désignation du secrétaire de séance comme suit :

Proposition : M. Gilbert HAUSTANT.....ADOPTÉ

Suffrages exprimés : 32 - Pour : 32.

Arrivée de M. Albert KALAYDJIAN à 20h30, de M. Henri LELORRAIN à 20h35 (annulation du mandat à M. Yassir FICHTALI)

Il est proposé aux conseillers municipaux d'adopter le procès-verbal du 25 janvier 2010.

Adoption du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2010

Suffrages exprimés : 31 - Pour : 16 - Contre : 15 (Mme Morgane GARNIER (avec mandat), MM. Rémi FARGEAS, Yassir FICHTALI (avec mandat), Karim BOUAMRANE, Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN (avec mandat), Mmes Brigitte MARIGAULT, Élisabeth AUERBACHER, MM. Jean-Claude LE NY (avec mandat), Mustapha KRIMAT, Paul MACEDO, Henri LELORRAIN) - Abstentions : 2 (MM. Nour-Eddine SENHADJI, M. Mamadou KEITA)

Mme le Maire informe l'assemblée délibérante que MM. Nour-Eddine SENHADJI et Mamadou KEITA lui ont fait part conjointement, dans un courrier en date du 14 février 2010, de la création d'un nouveau groupe « Ensemble pour Saint-Ouen et Citoyen » dont M. KEITA est le président.

Arrivée de M. Hakim HALLOUCH à 21h38

DL/10/9 Éléments de programme fonctionnel proposé à l'issue de la concertation menée avec le tissu associatif local, préalablement à la construction de la Maison de la vie associative et du citoyen.
(Rapporteur : M. Mustapha KRIMAT) _____ ADOPTEE

Exprimés : 30 - Pour : 24 - Contre : 6 (M. Rémi FARGEAS, Mme Brigitte MARIGAULT, Mme Elisabeth AUERBACHER, M. Paul MACEDO, M. Albert KALAYDJIAN, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL) - Abstentions : 3 (M. Nour-Eddine SENHADJI, M. Gilbert HAUSTANT, M. Mamadou KEITA)

DL/10/10 Habilitation du Maire ou de son représentant à déposer une demande de permis de démolir 27, avenue Gabriel-Péri à Saint-Ouen (93400), en vue de la construction de la Maison de la Vie associative et du citoyen.
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) _____ ADOPTEE

Exprimés : 30 - Pour : 24 - Contre : 6 (M. Rémi FARGEAS, Mme Brigitte MARIGAULT, Mme Elisabeth AUERBACHER, M. Paul MACEDO, M. Albert KALAYDJIAN, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL) - Abstentions : 3 (M. Nour-Eddine SENHADJI, M. Gilbert HAUSTANT, M. Mamadou KEITA)

Départ de M. Karim BOUAMRANE à 22h21 (procuration à M. Yassir FICHTALI)

DL/10/11 Habilitation du Maire ou son représentant à déposer une demande de permis de démolir d'un immeuble sis 33, rue Biron sur le territoire de la Commune de Saint-Ouen (93400).
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) _____ ADOPTEE

Exprimés : 33 - Pour : 31 - Contre : 2 (M. Albert KALAYDJIAN, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL)

DL/10/12 Convention à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen et la caisse d'allocations familiales (C.A.F.) de Seine-Saint-Denis, afin de subventionner des projets d'activités proposés en faveur des jeunes Audoniens ne partant pas en vacances.
(Rapporteur : Mme Nadia SOLTANI) _____ ADOPTEE

Exprimés : 33 - Pour : 33

- DL/10/13 Convention à intervenir avec le Centre d'information des femmes et des familles (CIDFF93) afin de favoriser l'accès aux droits des femmes et leur accompagnement.
(Rapporteur : Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN) ADOPTÉE
Exprimés : 33 - Pour : 33
- DL/10/14 Convention triennale de coopération culturelle et patrimoniale à intervenir entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la Commune de Saint-Ouen pour la période 2009-2011.
(Rapporteur : Mme Hayat DHALFA) ADOPTÉE
Exprimés : 33 - Pour : 33
- DL/10/15 Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Ile-de-France relative à des opérations de valorisation des collections d'art et d'histoire de la Commune de Saint-Ouen, et à la réalisation d'un catalogue d'exposition consacré au peintre audonien Jean Delpech.
(Rapporteur : Mme Hayat DHALFA) ADOPTÉE
Exprimés : 33 - Pour : 33
- Départ de M. Hakim HALLOUCH à 23h11 (procuration à Mme Nadia SOLTANI) et de M. Henri LELORRAIN à 23h20**
- DL/10/16 Approbation des tarifs des séjours, des projets d'activités, de la participation financière de la Commune et de l'échéancier mensuel de versement pour l'année 2010, dans le cadre de la délégation de service public relative à l'organisation d'activités éducatives, de séjours de vacances et de loisirs pour la population audonienne, assurée par l'Office vacances loisirs (OVL).
(Rapporteur : Mme Nadia SOLTANI) ADOPTÉE
Exprimés : 32 - Pour : 32
- DL/10/17 Exonération de la taxe professionnelle en faveur des librairies labellisées «Librairie indépendante de référence».
(Rapporteur : Mme Hayat DHALFA) ADOPTÉE
Exprimés : 32 - Pour : 32
- DL/10/18 Compte rendu annuel à la collectivité portant sur le déroulement et sur les comptes de l'année 2008 de l'opération d'aménagement dite «Ouvrard-Villars-Guilux» (O.V.G.).
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) ADOPTÉE
Exprimés : 32 - Pour : 30 - Contre : 2 (M. Albert KALAYDJIAN, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL)
- DL/10/19 Créations de postes du personnel communal afin de faire face à des besoins occasionnels.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) ADOPTÉE
Exprimés : 30 - Pour : 30 - Abstentions : 2 (M. Albert KALAYDJIAN, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL)
- DL/10/20-1 Transformations de divers postes du personnel communal afin de procéder à des avancements de grade.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) ADOPTÉE
Exprimés : 30 - Pour : 30 - Abstentions : 2 (M. Albert KALAYDJIAN, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL)
- DL/10/20-2 Création d'un poste d'attaché territorial à temps complet au sein de la direction de la Communication et des Relations publiques.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) ADOPTÉE

Exprimés : 30 - Pour : 30 - Abstentions : 2 (M. Albert KALAYDJIAN, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL)

DL/10/21

État des décisions prises par le maire, en application des délibérations n° DL/08/74 du 7 avril 2008 et n° DL/09/108 du 27 avril 2009, dans le cadre des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, du n° DC/09/335 au n° DC/10/10.

(Rapporteur : Mme Jacqueline ROUILLON)

PRIS
ACTE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 16 février 2010, à 0h08.

Les débats du Conseil municipal font l'objet d'un enregistrement sténotypique dont la transcription intégrale est consultable au Secrétariat du Conseil municipal, un mois après la séance à laquelle elle se rapporte.

Saint-Ouen, le

Jacqueline ROUILLON

Maire de Saint-Ouen
Conseillère générale de Seine-Saint-Denis

